

d'améliorer les conventions existantes, escamote l'autre aspect du problème : l'intégration des syndicats.

Ces propositions d'accords proviennent toutes du gouvernement, représentant officiel de la bourgeoisie française. Il en a soigneusement étudié les limites, qu'il ne peut dépasser sans danger pour les intérêts qu'il défend. L'objectif du gouvernement est d'intégrer les syndicats dans ce que Chaban-Delmas appelle l'opposition constructive.

Les observations qui en résultent entre directions syndicales et directions du secteur nationalisé se situent dans des limites fixées d'avance indépendamment de la bonne volonté, de la hauteur de la voix de nos représentants syndicaux.

Dans de tels accords c'est le gouvernement qui choisit son terrain, le tapis vert, qui fixe les limites. En fait c'est lui qui a l'offensive et progressivement il intègre les syndicats dans son système. N'oubliez pas la convention signée par tous les syndicats à l'EGF (sauf la CGT), au lendemain de la grève avortée de novembre 1969, alors que les travailleurs étaient battus, alors que le gouvernement criait victoire, alors que le rapport des forces était passé très nettement en faveur du patronat ; elle ne pouvait être que la reconnaissance de la défaite des travailleurs, c'est à dire un accord favorable aux directions et au gouvernement, et ce n'est pas des négociations à froid qui en changeront fondamentalement la nature. Seule une mobilisation effective des ouvriers est capable d'inverser les rôles.

QUAND PEUT-ON SIGNER ?

Nous ne sommes pas contre toute signature au bas d'un accord ; mais pas dans n'importe quelles conditions.

Pour nous, il est évident que lorsqu'il y a une grève, que le rapport de force ainsi créé avec la direction est en faveur des travailleurs, qu'il apparaît que le maximum possible a été arraché, alors il faut effecti-

vement conclure par la signature d'un accord. Mais de cette façon, ce sont les travailleurs qui imposent leur volonté à leur direction et non l'inverse.

Les discussions engagées dans les entreprises nationalisées (EGF, Charbonnages, RATP) avaient du viser à mobiliser les travailleurs pour renverser le rapport des forces actuellement très en faveur du pouvoir et du patronat et non aboutir à la signature d'un quelconque accord à froid (c'est à dire en dehors de toute lutte), qui ne pouvait être qu'un pas de plus dans le sens voulu par le patronat : la collaboration de classe.

Réclamer et signer un nouvel accord alors que personne n'a voulu ou été capable de remobiliser les travailleurs, c'est à dire de reprendre l'offensive, ne correspond à rien de positif, et ne peut aboutir qu'à enfermer la CGT, jusqu'ici non signataire, dans le même carcan que les autres, moyennant quelques petites concessions de forme.

POUR UN SYNDICAT DE LUTTE

On va nous accuser une fois de plus d'attaquer la CGT et de vouloir la détruire.

Il faut être net.

Nous ne sommes pas étonnés que FO et CFTC signent de telles choses : ils avouent eux-mêmes dans leur presse être pour la collaboration de classe.

La CFDT vient de découvrir la lutte de classe : elle a "oublié" d'en tirer toutes les conclusions qui en découlent : cela ne nous étonne pas non plus qu'elle ne voit pas le danger de telles signatures.

Mais la CGT ! ?

Elle a combattu depuis longtemps sur ce terrain : son expérience est riche pourquoi une telle attitude ? nous disons que c'est la fraction PCF qui la dirige, qui préfère ce genre de manoeuvre plutôt que d'affronter une mobilisation effective des travailleurs qui seraient amenés à faire entendre leur voix, à critiquer

